

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-09 PORTANT SUR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-543 CONCERNANT LE 107-107a RTE 132 EST, LOT 4 655 903 DU CADASTRE DU QUÉBEC

**Aux contribuables de la susdite Municipalité,**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, directrice adjointe service de greffe de la susdite Municipalité :

**QU'UNE** dérogation mineure au Règlement de ZONAGE 2006-543 de la municipalité de Bonaventure a été demandée pour le 107-107a rte 132 Est, lot 4 655 903 du cadastre du Québec;

**QUE** la demande de dérogation mineure porte sur l'article 76. NORMES PARTICULIÈRES RELATIVES AUX GARAGES PRIVÉS ET AUX ABRIS D'AUTO EN MILIEU SENSIBLE -alinéa 2-superficie maximale du règlement 2006-543 mentionné;

**QUE** cette demande de dérogation mineure aura pour effet de régulariser :

*I• un garage d'une superficie de 82,9 mètres carrés*

Alors que l'article 76 du R2006-543 autorise une superficie maximale de 65 mètres carrés

**QUE** cette demande de dérogation mineure soit soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, **laquelle prendra place le 5 juin 2023 à 19 h au Centre Bonne Aventure** situé au 105 avenue de Grand-Pré pour entendre les personnes et/ou organismes qui désirent s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil;

**QUE** les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ou qui désirent obtenir de l'information sur cette demande de dérogation mineure sont invitées à le faire par courriel à l'adresse : [urbanisme@villebonaventure.ca](mailto:urbanisme@villebonaventure.ca) , en mentionnant la dérogation mineure numéro 2023-09;

**QUE** les questions ou les commentaires seront reçus **avant le 2 juin 2023, 12 h;**

**QU'UN** registre faisant mention de tous les commentaires et questions reçus sera remis au conseil municipal par la directrice adjointe et service de greffe;

Donné à Bonaventure, 17 mai 2023



Amélie Nadeau  
Directrice adjointe et Service de greffe

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

de  
l'AVIS PUBLIC  
pour

**CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2023-09 PORTANT  
SUR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-543 CONCERNANT LE 107-107a ROUTE  
132 EST, LOT NUMÉRO 4 655 903 DU CADASTRE DU QUÉBEC.**

Je, soussigné, Amélie Nadeau certifie sous mon serment d'office  
que j'ai publié l'avis ci-avant conformément à la Loi,  
le 17 mai 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 17<sup>e</sup> JOUR DE MAI 2023.

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'Amélie Nadeau' written in a cursive style.

---

Amélie Nadeau  
Directrice adjointe et Service de greffe